Le produit des impôts en 1919

UNE RENTRÉE DE DIX MILLIARDS

Paris, 13 janvier. — Le produit des impôts indirects et monopoles d'Etat pour le mois de décembre, s'élève à la somme de 703.983.690 fr., accusant ainsi une plus-value de : 218.540.690 fr., par rapport aux évaluations budgétaires et en augmentation, 347.136.400 fr. par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les douze mois de l'année 1919 présentent une plus-value de 1.441.809.100 fr., par rapport aux évaluations budgétaires et en augmentations, 3.010.729.400 fr. sur l'année précédente.

Il nous paraît utile de donner un aperçu de l'effort fiscal qui a été réclamé au contribuable français durant la première année de paix.

Suivant l'administration des finances, cet effort vient d'être évalué à 10 milliards de francs en chiffres ronds, se décomposant comme suit entre les différentes sources de revenus de l'Etat :

Contributions directes et taxes assimilées	734 millions
Bénéfices de guerre	1.176 —
Impôt sur le revenu	191 —
Enregistrement et timbre	3.112 —
Contributions indirectes	1.300 —
Douanes	1.874 —
Monopoles	1.631 —
Total	10.018 millions

LE PRIX DU PAIN

Un vœu du Conseil général de la Somme

Amiens, 13 janvier. — Le Conseil général de la Somme a adopté un vœu demandant que l'augmentation projetée du prix du pain ne soit pas applicable aux régions libérées.

LES GRÈVES

A DUNKERQUE : GRÈVE GÉNÉRALE DE 24 HEURES

Le Comité de grève de Dunkerque a reçu la réponse du Syndicat patronal, laquelle ne lui donne pas satisfaction.

La situation semble de nouveau très tendue. Une grève générale de solidarité de 24 heures a été décidée. Le port et les grandes corporations vont chômer aujourd'hui mercredi.

Un incident

Mardi, à 7 h. ½ du matin, quatre ouvriers en chômage depuis quatre jours, furent surpris, prélevant du charbon sur le stock de la Compagnie du Nord : « Aux Sept Planètes ». Ils furent arrêtés par des gardiens de la Compagnie et amenés au commissariat de la gare.

Apprenant cette arrestation, un millier de grévistes quittèrent la Bourse du Travail et allèrent assiéger le commissariat. Finalement, les quatre ouvriers furent remis en liberté et il y eut ensuite une manifestation en ville.

LA GRÈVE DES MARINIERS, A PARIS

Paris, 13 janvier. — On précise que le général Gassouin a établi un plan en vue de remédier aux conséquences possibles de la grève des mariniers. De petits torpilleurs et des vedettes légères assureront la liberté du travail, et, en cas de besoin, des timoniers de la marine embarqueront sur des remorqueurs.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES CHEMINOTS ESPAGNOLS EST DÉCIDÉE POUR LE 20 JANVIER

Madrid, 13 janvier. — Les cheminots viennent de publier un manifeste par lequel ils annoncent que la grève générale des chemins de fer sera proclamée le 20 janvier.

MENACE DE GRÈVE DES CHEMINS DE FER EN ITALIE

Rome, 13 janvier. — L'Italie est menacée d'une grève générale des chemins de fer. Les cheminots ont adressé au gouvernement leurs revendications sous forme d'ultimatum à échéance le 15 courant. Si les revendications étaient acceptées, elles porteraient un coup mortel aux finances de l'Etat. L'opinion publique italienne juge sévèrement l'attitude des cheminots.

Les communications postales interrompues entre la France et la Belgique

Paris, 13 janvier. — Les communications postales entre la Belgique et la France sont provisoirement interrompues, par suite de la grève des postiers belges.

La tempête dans la région

Les communications télégraphiques et téléphoniques interrompues entre le Nord et Paris et la Belgique

Par suite de la rupture de nombreux fils, les communications télégraphiques et téléphoniques ont dû être interrompues entre le Nord, Paris et la Belgique.

Le musée de Valenciennes inondé

Le musée de Valenciennes, récemment restauré, a beaucoup souffert, la tempête ayant brisé les vitres et enlevé certaines parties de la toiture.

Un hangar américain a été jeté bas par le vent.

A Anzin, un enfant, V. Vrage, a été blessé à la tête par la chute d'une brique.

LA SITUATION DE LA CULTURE DANS LA RÉGION

Le « Journal officiel » publie les renseignements suivants :

Nord. — Les pluies persistantes tombées en décembre ont retardé les semailles ; les derniers emblavements d'automne ont été effectués dans des conditions défectueuses.

Pas-de-Calais. — Les pluies incessantes survenues dans le courant du mois ont retardé les travaux agricoles.

Néanmoins les semailles de blé sont à peu près terminées, sauf dans les régions de culture industrielle par suite de l'arrêt momentané des arrachages de betteraves et de chicorée. Les emblavements en blés sont en légère diminution.

Les prairies artificielles montrent quelques vides en raison de la sécheresse.

On se plaint un peu des ravages des corbeaux et même de la présence des campagnols.

Aisne. — Les céréales d'automne semées au début de la saison se présentent sous un assez bel aspect en général ; les ensemencements effectués en novembre levent régulièrement. Malheureusement, les campagnols détruisent chaque jour une certaine quantité d'emblavures.

Les semailles de blé ont continué pendant le mois de décembre, mais les pluies abondantes et persistantes n'ont pas permis aux agriculteurs d'ensemencer autant qu'ils l'auraient désiré. Dans les terres très compactes, les semailles n'ont pu être continuées.

Au service de l'Allemagne

Les accusés détenteurs partent pour Lille

Marcel Decq et la femme Carpentier, accusés d'intelligences avec l'ennemi, ont été transférés à la Citadelle de Lille.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Philharmonie du Jean-Ghislain. — Répétitions samedi 17, à 20 h. ½.

— Syndicat des ouvriers brasseurs de Roubaix-Tourcoing et environs. — Réunion générale jeudi 15, à 10 h.

CROIX. — Chorale Sainte-Cécile. — Mercredi 14, à 20 h., au Cercle, réunion générale. Election de la Commission. Communications importantes.

TOURCOING. — Harmonie de la Croix-Rouge. — Répétition au local, mercredi 14, à 20 h. précises, avec choixons du programme qui sera exécuté le 25, en l'église St-Joseph, à l'occasion de l'inauguration de la plaque commémorative érigée en l'honneur des enfants de la Croix-Rouge, morts pour la Patrie. La Commission compte sur une bonne soutième.

— La Ruche des Travailleurs du Bien-Être. — Mercredi, à 20 heures précises, répétition pour toutes les parties.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI, 14 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Félix ; demain, saint Paul.
Soleil : Lever à 7 h. 42 ; coucher, 16 h. 17.
Lune : Dernier quartier du 13 ; Nouvelle lune le 21.
Ecole Nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h., et de 14 à 20 h.

Réinstallation indispensable

Autrefois, tous les quartiers de la ville étaient abondamment pourvus d'appareils avertisseurs en cas d'incendie ; chaque commissariat était doté d'un appareil téléphonique relié avec le Central, malheureusement l'Allemand a demeuré chez nous et tous ces appareils nous ont été volés.

Notre administration attend-elle pour les remplacer que l'ennemi nous ait rendu ou du moins remboursé la valeur marchande de ce qu'il nous a pris ? Telle est la question que nous nous posons, car nous voici au seuil du seizième mois de la délivrance et les commissariats ne sont même pas encore reliés téléphoniquement au Central.

Et pourtant cette absence de tout moyen de communication rapide peut avoir des conséquences très graves.

Par exemple, un incendie se déclare, la nuit, dans un quartier éloigné du Centre. Immédiatement, la première idée est de courir au commissariat. Là, pas de téléphone. Que faire ? courir à la caserne des pompiers ou à la poste : trajet qui demande pour le moins une demi-heure. Pendant ce temps, et en attendant que l'auto-pompe arrive sur les lieux du sinistre, un incendie bénin peut devenir une véritable catastrophe.

Ainsi, pour l'incendie qui s'est déclaré vendredi dernier, rue de l'Epeule, si la gendarmerie n'avait pas eu un appareil téléphonique à sa disposition, c'était tout un pâté de maisons formant le coin de la rue des Arts et de la rue de l'Epeule qui devenait la proie des flammes.

Nous espérons qu'il suffira à ce sujet d'attirer l'attention de l'administration intéressée et responsable pour qu'au plus tôt les commissariats soient reliés téléphoniquement avec le Central en attendant que puissent être installés les avertisseurs télégraphiques d'incendie.

LES MORTS DU JOUR

M. Justin Ruffelet

ancien président de l'Union Catholique de Roubaix

Une personnalité qui a tenu pendant de longues années une place importante à la tête du mouvement des idées dans notre ville vient de disparaître, M. Justin Ruffelet, avocat, ancien président de l'« Union Catholique » de Roubaix, s'est éteint mardi, en son domicile, 4, rue Nationale, à l'âge de soixante-treize ans.

La mort de M. Ruffelet causera une douloureuse émotion parmi toute la population catholique de Roubaix, dont il fut longtemps le chef courageux, loyal et incontesté, dont il resta toujours le conseiller écouté.

Le nom et l'œuvre de Justin Ruffelet nous reportent, à un quart de siècle de distance, à l'époque ardente de la lutte pour les principes catholiques, dont tous ceux qui y ont pris part ont gardé le frémissement. C'était le moment où l'« Union Catholique » parvenait à son plein épanouissement. La puissante association dont il était le président, dont il avait été le fondateur, en compagnie et avec le concours des personnalités catholiques que l'on a toujours rencontrées par la suite à la tête des œuvres de dévouement, était alors, à Roubaix, le groupement le plus nombreux et le mieux organisé. Sa propagande obtint des résultats dont l'effet, à

M. JUSTIN RUFFELET

l'heure actuelle, se laisse encore apercevoir ; elle suscita des œuvres, qu'il serait trop long d'énumérer ici, et dont le bienfait a été sans cesse en se développant et se poursuit encore aujourd'hui.

Ce magnifique mouvement, il est juste de le reconnaître, dût son impulsion à Justin Ruffelet, qui fut surtout un entraîneur. Résolu, parce qu'il était convaincu, il mena pendant douze ans les troupes catholiques à la bataille des idées, où son nom était suivi comme un drapeau. Des réunions agitées, des manifestations publiques de protestation contre l'ostracisme dont la religion catholique et les catholiques eux-mêmes étaient les victimes, marquent d'un ineffaçable souvenir, pour la génération d'avant-guerre, cette période héroïque de la campagne catholique, qui appartient à l'histoire de Roubaix.

Quand il fallait prendre une décision grave, quand il fallait parler au nom de tous, Justin Ruffelet, après avoir été l'homme de bon conseil, devenait l'homme d'action qui ne transige jamais avec le devoir sagement déterminé. Il le remplissait sans connaître nulle crainte et avec une modestie qui fut toujours la règle de sa vie.

Il avait considéré que son rôle de chef lui faisait une obligation de montrer l'exemple du dévouement sous toutes ses formes et dans ses détails, et il donna une part de ses belles qualités à toutes les œuvres inspirées par la charité chrétienne. Jusqu'au jour de sa mort, il était demeuré président de la Société Saint-François Régis, cette œuvre admirable en sa discrète intervention pour faciliter le mariage des indigents ; président du Denier des Ecoles catholiques, qui eurent en lui, elles aussi, aux heures difficiles surtout, un ferme soutien et un inlassable défenseur, et dont l'existence se tint parfois attachée à ses efforts ; membre du Conseil paroissial de l'église Notre-Dame et du Tiers-Ordre de Saint-François.

Avocat-agréé au Tribunal de Commerce de Roubaix, M. Justin Ruffelet y tenait, par sa haute valeur professionnelle et sa parfaite courtoisie, une situation prépondérante.

Après avoir rendu hommage à l'homme public, il nous est aisé de saluer les vertus privées de celui qui sut, pendant sa longue carrière, se montrer l'homme de sa doctrine et fut un chrétien accompli, dévoué au bien public, charitable, et d'une grande aménité.

Ces qualités eurent la triste occasion de se manifester plus activement pendant la dure période de la guerre où il put rendre, par ses conseils éclairés, par ses initiatives généreuses et souvent ignorées, de précieux services à ses concitoyens.

Mais ces années douloureuses, avec leurs souffrances morales et physiques, avaient ruiné sa santé. Il vient de succomber aux suites de sa longue maladie, emportant l'estime de ses adversaires, le respect et la reconnaissance de tous les catholiques roubaisiens et de cette foule des humbles qui ont bénéficié des œuvres animées par sa généreuse impulsion.

Attristés par cette disparition qui évoque un passé si fécond, nous saluons la mémoire de Justin Ruffelet et nous présentons à MM. Justin et Stanislas Ruffelet, ses fils, à MM. Alphonse et Désiré Wibaux et Georges Lenoir, ses gendres, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos profondes et sincères condoléances.

Les obsèques de M. Justin Ruffelet seront célébrées vendredi, à dix heures, en l'église Notre-Dame.

M. Edmond Browaeys,

ancien adjoint au maire de Roubaix

C'est encore une personnalité roubaisienne, très populaire, qui disparaît, en

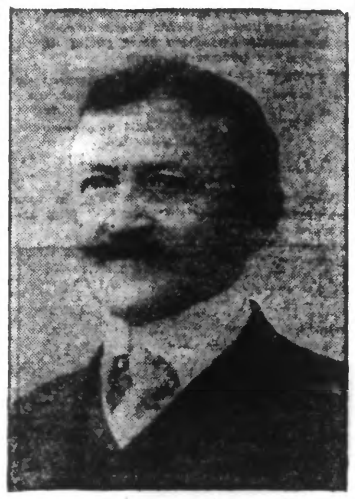

M. EDMOND BROWAEYS

M. Edmond Browaeys, teinturier-apprêteur, ancien adjoint au maire de Roubaix, sous l'administration de M. Eugène Motte, et l'un des plus fervents colombophiles de la région.

M. Browaeys est décédé, mardi matin, en son château, rue de Lille, au Breucq. Il était membre du Syndicat des teinturiers-apprêteurs, président de la Fédération Régionale du Pigeon Voyageur et du Cercle colombophile « L'Union ». Les services qu'il avait, en ces dernières qualités, rendus au sport, d'une si véritable utilité patriotique, de la colombophilie, lui avaient valu d'être nommé officier du Mérite Agricole.

Dans ses fonctions d'adjoint au maire, comme dans toutes celles qu'il a remplies, M. Edmond Browaeys a toujours agi de façon a rendre service, sachant concilier, par son intégrité, son bon cœur et son inaltérable bonne humeur, l'intérêt des particuliers et le bien public.

Dès sa jeunesse, adonné à la colombophilie, il poursuivit, parmi ses confrères, les innombrables amateurs de ce sport dans notre région, d'une sympathie sans limite. Ainsi que son autorité, qui faisait souvent loi dans la matière, cette sympathie se répandait jusque chez nos amis les Belges, qui l'avaient en haute estime.

Aussi, la personnalité de M. Edmond Browaeys, dont la compétence, en matière commerciale, était aussi très appréciée, sera-t-elle profondément regrettée.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à Mme Edmond Browaeys et à la famille, nos sincères condoléances.

Les funérailles de M. Edmond Browaeys auront lieu samedi à 10 h. ½, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

La réunion se fera, place du Trichon, à 10 h. 1/4.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux HALLES, vente libre de : Eau de Javel et Brosses, Bougies ; Beurre demi-sel, 14.50 le kil. ; Fromage de Hollande et Chester, 9 fr. le kil.

POMMES DE TERRE, 0 fr. 30 le kilo
3 kilos par personne
Mercredi 14, de 8 à 11 h., 8e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 9e jaunes et vertes.

VINAIGRE D'ORLEANS, ½ litre par pers. pour 0.40
Mercredi 14, de 8 à 11 h., 3e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 2e jaunes et vertes.

LA DISTRIBUTION DE COKE. — Ordre des inscriptions. — 15e secteur, mercredi 14, de 8 à 11 h. ; retardataires, mercredi 14, de 14 à 17 h. — Inscriptions ancien Hôtel des Postes, rue Nain, 2, sur présentation de la carte de charbon.

LA REMISE DES BULLETINS DE SALAIRE DES ASSISTÉS. — Le Bureau de secours nous communique :

« Les personnes à qui il a été remis au dernier paiement un bulletin de salaire sont tenues, si elles veulent que leur compte soit établi exactement, à le faire remplir par leur patron et à le remettre au Service central des secours, 81 bis, Grand'Rue, dans l'ordre ci-après :

Mercredi 14 : matin, de 1.001 à la fin ; de 24.801 à la fin ; de 4.001 à la fin ; de 54.801 à la fin ; de 6.001 à la fin. — Après-midi, de 2.001 à la fin ; de 5.001 à la fin.

HALLE FLIPO : Beurre extra 15,80, supérieur 15.00, Normandie 14.00, végétal 5,50. Pain d'épices au miel 3.30. Vin 2,00. Biscuits 0.75. Un wagon Hollande, Chester, Gruyère 10 et 12.00 le kilo. Fromage genre Maroilles. 42213d

LE VOL DE LOUIS D'OR. — Double arrestation. — Il y a huit jours, Mme Vve Debreux, 77 ans, domiciliée, cour Lefebvre-Dhondt, rue du Tilleul, constatait qu'une somme de 760 francs, composée de louis d'or, avait disparu du coffre où elle les avait cachés. Son désespoir fut grand, car ces pièces d'or venaient d'un fils tué durant la guerre, et elle les conservait comme un souvenir.

Informé, M. le Commissaire de police du 3e arrondissement confia cette affaire à la Sûreté, dont les agents Masse et Ranoelot viennent, après de multiples recherches, de mettre la main sur les voleurs.

Ce sont : Edouard Maquet, 61 ans, cantonnier de la ville, qui, depuis de nombreuses années, habitait chez la Veuve Debreux, et Sophie Leblanc, 44 ans, brodeuse, habitant au n° 3 de la même cour.

Habilement cuisinés par M. Auzéau, commissaire de police du quartier, l'une et l'autre avouèrent. Ils furent, tous deux, transférés au parquet dans le courant de la journée de mardi.

NÉCROLOGIE. — Hier est mort en son domicile, 48, rue Sébastopol, M. Henri Delcroix, à l'âge de 73 ans. Le défunt était ancien combattant de 1870-71. Retraité d'octroi, il avait, en raison des grands services rendus à cette administration, reçu la médaille d'octroi. Ces derniers temps, il était gérant de l'œuvre de la Bouchée de Pain.

Ses funérailles auront lieu vendredi 16, à 9 h., en l'église Saint-Martin.

COLIS NON RECLAMÉS. — On nous prie d'insérer :

La Fédération Régionale des œuvres d'après-guerre possède à son dépôt, 10 bis, rue de Mouveaux, quelques colis non réclamés par les personnes dont les noms suivent. Ces personnes sont priées de venir les prendre vendredi prochain, 16 janvier, entre 2 et 4 h., de l'après-midi : Mme Delaux, rue des Longues-Haies, Roubaix ; Mme Debrain, rue Ste-Elisabeth, Roubaix ; Mme Dépreuvere, de Roubaix ; M. Dujardin Charles, de Croix ; M. Premaux Maurice, de Roubaix ; Mme Masqueller-Dehaene, d'Hem ; M. Préaux-Laporte, rue du Tilleul, Roubaix ; Mme Vanmarck, train R ; Mlle Adèle Steeland, train B.

Les personnes qui auraient perdu des bagages en Belgique et qui auraient porté sur leurs colis des adresses de la France non occupée, tout en habitant les Régions Envahies, peuvent également faire connaître leur véritable adresse à la Fédération Régionale des œuvres d'après-guerre, 2, rue de la Gare, Roubaix.

TOUJOURS TROP VITE. — La police a verbalisé à la charge des deux conducteurs d'autos, Hodevart Ernest, 23 ans, domicilié rue Paget, 5, et Brohet Léopold, de Rouen, qui circulaient en notre ville à une vitesse de plus de 25 kilomètres à l'heure et qui, au tournant des rues, ne faisaient pas fonctionner leur appareil avertisseur.

VOL DE CHAUSSURES. — Mardi matin, vers deux heures et demie, un cordonnier, M. Edouard Dekeyser, demeurant rue Saint-Joseph, 59, était réveillé par un bruit de vitres brisées.

Immédiatement il se leva et courut ouvrir la fenêtre donnant sur la rue et aperçut un individu qui fuyait en cachant quelques objets.

Descendu dans son magasin, il constata que le volet de fermeture avait été brisé et que cinq à six paires de chaussures avaient été enlevées.

Dans la matinée, il porta plainte contre inconnu, au commissariat de la rue Voltaire. La sûreté recherche le voleur.

CROIX

LA SPÉCULATION SUR LE COMBUSTIBLE. — Un procès-verbal dressé à un marchand de charbon. — Sur la plainte d'une ménagère, Mme Henri Debruyne, 38 ans, demeurant rue Saint-Pierre, la gendarmerie de Roubaix a dressé un premier procès-verbal, pour vente de combustible avec un bénéfice exagéré, à un marchand de charbon, M. Louis Delmotte, 32 ans, habitant rue de Belfort, ainsi qu'un deuxième, pour défaut d'affichage de prix. M. Delmotte vendait 30 francs les 100 kilos de charbon qu'il allait chercher aux mines, réalisant un bénéfice de 10 francs aux 100 kilos.

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES, 97, rue Jean-Jaurès, le jeudi 15, de 14 à 17 h. : Chaussures nationales pour femmes et enfants ; chaussures de fatigue et de repos pour hommes ; grand choix de galoches pour enfants.

LE PAIEMENT DE L'ALLOCATION JOURNALIERE pour la période du 17 au 31 décembre, aura lieu, pour les numéros suivants, le mercredi 14 : de 1 à 38.400, de 8 h. 30 à 9 h. ; de 38.401 à 43.200, de 9 h. à 10 h. ; de 43.301 à 48.600, de 10 h. à 11 h. ; de 48.601 à 69.600, de 11 h. à 12 h. ; de 69.601 à 86.400, de 2 h. à 3 h. ; de 86.401 à 100.000, de 3 h. à 4 h.

Le jeudi 15 : de 8 h. 30 à 9 h., 100.001 à 135.000 ; de 9 h. à 10 h., 135.001 à 148.000.

VENTE DE TISSUS, 97, rue Jean-Jaurès, le jeudi 15, de 8 à 11 h. : veloutine noire et flanelle coton, à 2.50 le mètre.

LES ASSISTÉS, POSSESSEURS DE CARTES DE SALAIRES, sont priés de les remettre avant jeudi soir, 15, à la caisse de chômage, 60, rue Jean-Jaurès, afin d'établir leur compte. Ceux qui ne les auront pas remis pour cette date, ne pourront pas toucher la période.

UN VOL D'OUTILS. — Un ouvrier charpentier, M. Jules Daudet, 26 ans, occupé à l'entreprise Bonnardel, a porté plainte, mardi soir, entre les mains de M. Fossat, commissaire de police, déclarant que ses outils, d'une valeur de 150 francs, remisés dans un hangar appartenant à M. Wyffels, camionneur, lui avaient été volés la nuit dernière.

WASQUEHAL

LA POPULATION DE WASQUEHAL ATTEINT 6.744 HABITANTS EN 1919. — La statistique de la population pour l'année 1919 s'établit ainsi : naissances, 90 ; décès, 89 (transcriptions de soldats, 93) ; mariages, 126.

Wasquehal compte actuellement 6.744 habitants au lieu de 7.750 avant la guerre.

LE COMBLEMENT DES FOSSÉS DE LA RUE JEAN-BART. — Une partie des fossés de la rue Jean-Bart, près de la place Fénelon, est actuellement bouchée. La chaussée se trouve ainsi élargie de deux mètres.

UN OUVRIER BLESSÉ AU PIED A LA BRASSERIE DELESCLUSE. — Un ouvrier, M. Charles Vancoen, 45 ans, demeurant rue des Villas-Ouvrières, cour Tiberghien, occupé à la brasserie de MM. Delescluse frères, pour le compte de M. Trojean, industriel, à Wasquehal, a été blessé au pied droit par la chute d'un cric. M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de trente jours.

LES SECOURS DE CHOMAGE. — La prochaine période de paiement des secours de chômage étant de 18 jours, les intéressés sont invités à déposer leur carte de salaire à la mairie (2e guichet), avant vendredi 16, au soir. Les personnes qui ne se conformeraient pas au présent avis, seront rayées des listes de paiement de secours.

WATTRELOS

MORT DE M. L'ABBÉ F. BONTE. — Nous apprenons, avec regret, la mort de M. l'abbé Florimond Bonte, décédé en son domicile, rue du Trou-de-Fouan, à l'âge de 67 ans. Durant toute sa carrière sacerdotale, le zélé prêtre fut l'objet de toutes les sympathies de son entourage, se dépensant sans compter pour le bien-être et l'éducation de ses paroissiens.

Ordonné prêtre en 1881, M. l'abbé Bonte fut successivement vicaire à Jeumont, à La Chapelle-d'Armentières, à Landrecies, à Roubaix (Sainte-Elisabeth), à Fresnes, puis curé à Orsinval et à Louvignies.

Retiré à Bonsecours depuis une dizaine d'années pour raisons de santé, il était revenu à Wattrelos à la Noël. M. l'abbé Bonte sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu. Ses funérailles auront lieu jeudi prochain, à 10 heures, en l'église Saint-Maclou. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.

AVIS IMPORTANT. — Les ouvriers inscrits au chômage par suite du manque d'« Energie Electrique », sont priés de se présenter pour faire établir leur compte, bureau de secours, 47, rue Jean-Jaurès, samedi 17, de 8 à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES AMERICAINES, toute la semaine, de 14 à 17 h., au magasin municipal, rue de la Poste. Chaussures de fatigue, 31 fr. la paire ; de repos, 21 fr. ; bottes russes, 35 fr.

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE. — Lundi soir, les douaniers de service à Wattrelos, aperçurent aux environs de la Place, un individu qui portait un ballot assez volumineux. A la vue des douaniers, ils laissa tomber son paquet et s'enfuit. Poursuivi, il fut rejoint et déclara se nommer René Hue, âgé de 27 ans, originaire de Béziers (Hérault), et domicilié à Albi. Serrurier, il avait abandonné son métier pour celui de fraudeur. Il était porteur de 14 kilos de tabac. Remis entre les mains de la gendarmerie, Hue sera, par ses soins, transféré à Lille, maison d'arrêt.

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU 103, Boul^d d'Armentières, ROUBAIX

LANNOY

INDEMNITÉ DE LOGEMENT. — Les indemnités pour les logements britanniques seront payées dans l'ordre suivant : jeudi 15 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30, lettres A, B, C ; de 13 h. 30 à 16 h. 30, lettre D jusque Du.

LEERS — CHERENG

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Samedi, 17 janvier, à 8 h. 30, aura lieu une réunion du Conseil municipal. Ordre du jour : Services municipaux.

ANNAPPES

LA COMMISSION DES SERVICES MUNICIPAUX est convoquée pour samedi à 8 heures. Ordre du jour : service des pompiers.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI, 14 JANVIER :

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30, et de 2 à 4 h.

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 15.901 à 15.950. Le bureau est fermé l'après-midi.

UN VOL DE LAINE, RUE DE ROUBAIX. — Le « Journal de Roubaix » a relaté, ces jours derniers, un vol de laine commis chez M. Juste Desrousseaux, rue de Roubaix, 33. Le plaignant nous prie de dire que ce vol n'a pas eu lieu sous sa grande porte, mais dans un magasin fermé par une double porte.

UN VOYAGEUR DE COMMERCE VICTIME D'UN VOL. — Un voyageur de commerce, M. Léon Van Elstraete, demeurant 268, rue Achille-Testelin, avait déposé sa bicyclette, lundi soir, vers six heures et demie, devant le magasin de M. Daleux, épicier, rue de Menin, où il était entré pour ses affaires. A sa sortie, il constata la disparition de sa machine, avec ses paquets d'échantillons qui s'y trouvaient attachés. M. Van Elstraete estime le préjudice qui lui est causé à 1.400 francs, dont 400 francs pour sa bicyclette et 1.000 francs pour les échantillons. Il a déposé une plainte à la police.

UN ACCIDENT AUX MAGASINS GÉNÉRAUX. — Un homme de peine, M. Victor Delannoy, 60 ans, demeurant 14, rue Franklin, déchargeait un wagon dans une dépendance des Magasins Généraux, rue de la Fonderie, quand, par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Il a été relevé avec un plaie longitudinale à la jambe gauche. M. le docteur Aerts lui a prescrit un repos d'un mois.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIN ROUGE. — Conditionnement, place Sébastopol. — 1 litre par personne pour 1.60. Jeudi 15, secteur 4, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h. ; impairs, de 9 à 10 h. ; roses, pairs, de 10 à 11 h. ; impairs, de 11 à 12 h.

Secteur 5, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h. ; impairs, de 3 à 4 h. ; roses, pairs, de 4 à 5 h. ; impairs, de 5 à 6 h.

UNE VENTE DE BOIS A BRULER sera faite au profit du secteur 9, numéros pairs, jeudi 15, de 8 à 9 h. Les tickets seront délivrés, mairie de Tourcoing, salle des fêtes, guichet 6. Le bois, rue de Roubaix, 38.

INSCRIPTION DU CHARBON. — Mairie de Tourcoing, salle des fêtes, jeudi 15 : Secteur 4, cartes grises, de 9 h. 30 à 11 h. 30 ; roses, de 2 à 4 h. 30.

1 et 2 personnes, 100 kil., pour 11 fr. 50 ; 3, 4 et 5 personnes, 150 kil., pour 17 fr. 25 ; 6 et plus, 200 kil., pour 23 francs. Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

CHANGEMENT D'ADRESSE. — Le Cabinet du Docteur FAVIER (anciennement 22, rue Sainte-Barbe) est transféré 25, rue de Gand. 41953

ECLAIREZ, S. V. P. — Procès-verbal a été dressé contre Robert Leman, trieur, rue de la Latte, 218, et Jean Sion, industriel, rue de la Gare, 26, à Halluin, pour défaut d'éclairage, le premier à son vélo, le second à son automobile.

AUX ANCIENS DETENUS POLITIQUES. — On nous prie d'insérer :

« Les personnes ayant été détenues, par les Allemands, à la prison de Tournai, dans les cellules numérotées de 100 et au-delà, pendant la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918, sont instamment priées de donner, au plus tôt, leurs nom et adresse à M. Wastrat, boulevard Lalaing, 7, à Tournai, ou à M. l'abbé Morelle, 12, rue du Curé du Château, à Tournai.

LE CRÉDIT FRANÇAIS, 15, rue de Lille, à Tourcoing, paie actuellement tous les coupons échéant en janvier dont le prix lui est connu.

Il reçoit dès à présent et sans frais les souscriptions aux nouvelles obligations 5 ½ 0/0 du Crédit Foncier de France. 42044

MOUVAUX

MOUVAUX A 8.000 HABITANTS. — La population compte actuellement 8.000 habitants environ. La statistique de la population pour l'année 1919, s'établit comme suit : naissances, 84 ; décès, 239 (y compris les transcriptions de décès de soldats) ; mariages, 138.

CARTES DE SALAIRES. — La 16e période étant de 18 jours (du 1er au 18), les travailleurs doivent rapporter leurs cartes de salaire, visées avec leur salaire de trois semaines, à la mairie, pour le dimanche 18, à 11 h. Ceux qui ne la rapporteraient pas seraient rayés, ainsi que leur famille, des listes de secours.

MORT SUBITE D'UN ENFANT. — Nous avons annoncé, mardi, la mort subite d'un jeune enfant de chœur, Edouard Ducron, 11 ans, demeurant 2, rue Pasteur, à l'église du Sacré-Cœur. Cet écolier n'est pas mort à la sacristie, mais chez ses parents. Le R. P. Taquet, de passage à Mouvaux, l'ayant annoncé aux vêpres de trois heures, dimanche, quelques personnes ont cru comprendre que le décès avait eu lieu à la sacristie. Edouard Ducron s'était senti indisposé dans l'après-midi de jeudi dernier. Il avait reçu plusieurs fois la visite de M. Taquet, curé, et avait été administré la nuit de samedi. Dimanche, à 14 h. 45, le R. P. Taquet s'étant rendu auprès de cet enfant, arriva juste au moment où il rendait le dernier soupir.

HALLUIN

UNE MACABRE AFFAIRE. — Enquête au Parquet de Lille. — Une enquête est ouverte par M. Delalé, juge d'instruction, au sujet d'une affaire qui s'est déroulée, à Halluin, le 27 décembre. Ce matin-là, Mlle V..., âgée de 24 ans, qui habite avec sa mère, Mme veuve V.-L., rue du Château, balayait le couloir, lorsque son regard se portant vers la rue, elle vit, sur le trottoir... un cercueil ! cependant qu'une auto s'enfuyait.

Avisé, le commissaire de police fit transporter et inhumer le cercueil au cimetière d'Halluin. Mlle V... affirma alors que ce cercueil renfermait les restes de son frère, Arthur V..., tué à Maurepas, le 25 août 1916, et qui avait été inhumé à Hardecourt (Somme), et fit au magistrat l'étrange récit que voici : « Dans le but de faire procéder à l'exhumation du corps du militaire, Mlle V... s'était rendue à Hardecourt, vers fin septembre, en compagnie d'un de leurs voisins, M. X... Après avoir reconnu l'emplacement de la tombe de son frère, elle quitta le cimetière, laissant M. X... faire les démarches. Comme, en l'attendant, elle errait sur la route, en pleurant, elle fut accostée par un individu vêtu d'un ample pardessus, et coiffé d'une casquette.

» Ayant connu le motif du chagrin de Mlle V..., l'inconnu prit son nom et son adresse, l'emplacement de la tombe, et s'éloigna, non sans lui promettre qu'il lui ramènerait le corps de son frère... »

Ce serait l'inconnu qui aurait tenu sa promesse de cette étrange façon.

LILLE

LA MEDAILLE MILITAIRE POUR LILLE. — Signalant toutes les souffrances que la ville a endurées pour la défense de la Patrie, les « Amis de Lille » demandent, au maire, de chercher à savoir quelles peuvent être les raisons pour lesquelles Lille n'a pas encore été décorée.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Association des Anciens élèves de l'Institut Turgot. — Réunion générale statutaire des membres actifs, dimanche 18, au grand amphithéâtre de l'école, 76, rue du Collège, à 9 h. 1/2. A l'issue de la réunion aura lieu la manifestation en l'honneur des Turgotins morts pour la Patrie.

— Cours gratuit de sténographie. — La direction du Foyer Roubaisien de l'Union Franco-Américaine, 94, rue du Grand-Chemin, va ouvrir, à partir de dimanche 18 janvier, un cours gratuit de sténographie, méthode Prévost-Delaunay.

M. Gaston Gilmas, ancien professeur aux cours professionnels roubaisiens, a bien voulu se charger de cet enseignement qui aura lieu au Foyer Roubaisien : le dimanche matin de 9 h. 30 à 10 h. 30 (élémentaire), de 10 h. 30 à 11 h. 30 (supérieur).

Les hommes et les jeunes gens désireux de prendre part aux cours sont priés de se faire inscrire au Foyer Roubaisien de l'Union Franco-Américaine, 94, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Grand Théâtre Hippodromé (Salles Lyriques 1919-1920). — Dimanche prochain, 18 janvier, en matinée, à 14 h. 45 très précises, et en soirée, à 20 h. 30, « Carmen », opéra comique en 4 actes, de Meilhac et Halévy, musique de Georges Bizet, avec le concours de Mme Alice Danmas, du Grand Opéra de Paris (Carmen), et de M. Nucelly, également du Grand Opéra de Paris (Escamillo).

Bien remarquer que — en raison de l'importance du spectacle — la matinée commencera à 14 h. 45 précises (Bureaux à 14 h. 15).

TOURCOING. — Jeudi 15 janvier : « Les Dragons de Villars », opéra-comique en 3 actes de Maillart, avec le concours de Mlle Geneviève Couto, du Covent-Garden de Londres.

— Un spectacle de famille, Salle des fêtes de la Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai, dimanche à 4 heures, le Cercle des XIII nomgra « d'Abbé Constantin », pièce en 5 actes, tirée du roman de Pierre Decourcelle.

Le succès remporté, il y a quelques jours, à la Maison des Œuvres de Roubaix, par le Cercle des XIII dans l'interprétation de cette œuvre, est une réclame suffisante. Il y aura foule dimanche proch